



FICHE TECHNIQUE 3300-201

VOCOMP^{md}-30

Agent de mûrissement et de scellement acrylique à base d'eau

DESCRIPTION

VOCOMP-30 est un agent de mûrissement et de scellement pour béton prêt à l'emploi composé de 30% de solides. Il est formulé à partir de polymères acryliques spéciaux dans une véritable base aqueuse. VOCOMP-30 augmente la résistance à la pluie, au soleil, au gel, à la plupart des acides et produits industriels, aux produits pétroliers, sels de déglçage, agents de nettoyage (sauf les solvants aromatiques), produits caustiques dilués et autres polluants.

D'un aspect blanc laiteux dans son contenant, VOCOMP-30 laisse initialement une nuance bleutée lors de son application sur le béton, ce qui facilite le repérage visuel du recouvrement. Au séchage, VOCOMP-30 donne un fini transparent et lustré. Le degré du lustre peut être contrôlé par le nombre de couches appliquées.

UTILISATIONS

VOCOMP-30 peut être utilisé là où l'on désire obtenir un film épais avec un lustre intermédiaire ou élevé permettant de mettre en valeur la beauté naturelle du béton sans décoloration, faïençage ou décollement. Appliqué adéquatement, VOCOMP-30 imperméabilise les surfaces, les protégeant ainsi de l'humidité. Il peut être appliqué pour simultanément faire mûrir, sceller et protéger de la poussière les surfaces horizontales ou verticales de béton neuf ou usagé à l'extérieur comme à l'intérieur. VOCOMP-30 est idéal pour faire mûrir, sceller et protéger de la poussière les entrées, trottoirs, patios, zones entourant les piscines ainsi que les planchers commerciaux et industriels. Les surfaces horizontales protégées avec VOCOMP-30 offrent d'excellentes propriétés de résistance à la circulation piétonnière et de véhicules. Si des traces de circulation apparaissent après un usage prolongé, la surface peut être lavée et enduite de nouveau afin de restaurer sa beauté d'origine. VOCOMP-30 devrait être utilisé avec des bétons de bonne qualité ayant fait l'objet d'un bétonnage approprié puisqu'il n'est pas un remède pour les bétons mal mélangés ou mal coulés.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Composé prêt à l'emploi à base d'eau ne jaunissant pas qui scelle et protège le béton en une seule application facile et rapide.
- Sèche rapidement sur les nouveaux bétons pour créer un fini lustré, transparent, résistant et facile à nettoyer.
- Peut être appliqué sur les surfaces horizontales ou verticales de béton neuf ou usagé à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Procure une résistance accrue à la plupart des produits chimiques, aux produits pétroliers, abrasifs et bavures de mortier.
- L'outillage peut être nettoyé avec de l'eau savonneuse.
- Respecte les normes COV.

EMBALLAGE

Bidons de 3,78 litres
Seaux de 18,9 litres
Barils de 205 litres

RENDEMENT

Surface lissée au balai: Environ 7,35 m²/L (300 pi²/gal)
Surface lissée à la truelle: Environ 12,26 m²/L (500 pi²/gal)

NORMES

- Conforme à ASTM C 309, Type 1, Classe B
- ASTM C 1315, Type 1, Classe A
- AASHTO M-148, Type 1, Classe B
- Accepté par Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Conforme à la réglementation canadienne sur les limites de concentration en COV des revêtements architecturaux.

Page suivante

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
38 Rayborn Crescent, St. Albert, AB T8N 4B1
(800) 342-5976
Montreal Sales: (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB

www.wrmeadows.com

APPLICATION

Préparation de la surface... *Béton existant (vieux)* : La préparation de la surface est extrêmement importante. Le béton doit toujours être sec et propre. Les taches ainsi que l'huile, la graisse, la poussière et la saleté doivent être éliminées avant l'application. Dans le cas contraire, celles-ci ressortiront davantage sous le fini transparent et lustré. ATTENTION : Si un composé liquide autre que VOCOMP-20, VOCOMP-25 ou VOCOMP-30 a été utilisé auparavant, ne pas appliquer VOCOMP-30 avant que le produit n'ait été totalement éliminé et que la surface ne soit sèche et propre.

Béton neuf : Appliquer VOCOMP-30 lorsque l'eau de surface a disparu et lorsque la surface de béton ne peut plus être marquée par les pas des travailleurs.

Mélange... Pour des performances optimales, un brassage ou une agitation modérée est recommandée. ATTENTION : NE PAS BRASSER PLUS QUE NÉCESSAIRE.

Méthode d'application... Un pulvérisateur industriel standard tel qu'un Chapin 1949 permet d'appliquer le produit facilement et de façon économique. VOCOMP-30 peut aussi être appliqué avec un rouleau sans charpie ou un applicateur de laine d'agneau. Il faut prendre soin de maintenir les bords humide durant l'application afin d'empêcher les marques sur le film sec.

VOCOMP-30 devrait être pulvérisé à l'aide d'une buse fournissant un débit de 0,5 gallon à la minute (1,9 L/min). Pulvériser un brouillard fin, uniforme et sans jet afin de former un film mince continu. ÉVITER LES ACCUMULATIONS dans les endroits plus bas. En cas de formation de flaques, disperser à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau. Pour une protection et un lustre accrus du béton neuf ou existant (vieux), nous recommandons d'appliquer deux (2) couches de VOCOMP-30 à angle droit. Des couches additionnelles de VOCOMP-30 peuvent être appliquées après que la première est totalement sèche. L'emploi d'une mauvaise buse de pulvérisation ou d'une méthode d'application inappropriée peut causer un aspect « tacheté ».

Temps de séchage... VOCOMP-30 sèche rapidement. Le temps de séchage peut être augmenté selon le taux de recouvrement, la température, le degré d'humidité et les conditions reliées au projet. Limiter la circulation piétonnière durant au moins 4 heures et de préférence 12 heures.

Nettoyage... L'équipement peut être nettoyé avec de l'eau savonneuse lorsque VOCOMP-30 est encore humide. Une fois séché, le matériau peut être enlevé avec un solvant comme le toluène ou le xylène.

PRÉCAUTIONS

PROTÉGER DU GEL. Ne pas diluer. Ne pas appliquer VOCOMP-30 si la température de l'air, du matériau ou de la surface est risqué de chuter en dessous de 4°C (40°F) durant les 4 heures suivant la fin de l'application. **NE PAS MÉLANGER LES COMPOSÉS À BASE D'EAU AVEC LES COMPOSÉS CONTENANT UN SOLVANT.**

VOCOMP-30 peut être appliqué sur le béton coloré bien que des marbrures puissent apparaître. Ne pas appliquer sur des surfaces non poreuses ou dont la porosité n'est pas uniforme comme la brique, la pierre, la maçonnerie, etc... Les planchers de béton mûri de façon appropriée avec VOCOMP-30 satisfont la section 8.9 "Adhésion des ciments à carreaux" de la norme ASTM C 1315. Pour les autres spécifications, s'assurer de l'approbation du fabricant de la peinture ou du recouvrement de plancher résilient avant d'appliquer VOCOMP-30. Le rédacteur de devis et l'utilisateur déterminent la pertinence de l'emploi du produit et en assument toute la responsabilité.

RISQUES POUR LA SANTÉ

Le contact direct peut produire une légère irritation. L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. Se référer à la fiche signalétique pour des informations complètes sur la santé et la sécurité.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

Section 03 39 23 : Mûrissement du béton avec membrane

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- MRc9 : Gestion des déchets de construction et de démolition

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et les fiches signalétiques, visiter : www.wrmeadows.com

2018-03-21



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.